



**Décisions et Résolutions adoptées
à la 121^e session du
Conseil international du Café**

9 – 13 avril 2018

| | |
|--|----|
| Point 1 : Adoption de l'ordre du jour..... | 2 |
| Point 2 : Admission d'observateurs | 2 |
| Point 3 : Nomination des bureaux | 2 |
| Point 4 : Voix et pouvoirs | 3 |
| Point 5 : Participation à l'Accord international de 2007 sur le Café | 3 |
| Point 6 : Rétrospective 2016/17 | 4 |
| Point 7 : Programme des activités | 4 |
| Point 8 : Rapport sur le marché du café | 5 |
| Point 9 : Comprendre la chaîne de valeur du café : passé et futur | 7 |
| Point 10 : Études et rapports | 8 |
| Point 11 : Politique nationales en matière de café | 11 |
| Point 12 : Conférence mondiale du Café | 11 |
| Point 13 : Coopération avec d'autres organisations..... | 12 |
| Point 14 : Rapports des présidents des organes de l'OIC..... | 14 |
| Point 15 : Questions financières et administratives | 19 |
| Point 16 : Fonds spécial | 22 |
| Point 17 : Mise en œuvre du Plan d'action | 22 |
| Point 18 : Questions diverses | 23 |
| Point 19 : Réunions futures | 23 |

1. La 121^e session du Conseil international du Café a été présidée par S.E. M. Aly Touré (Côte d'Ivoire). La session s'est tenue du 9 au 13 avril 2018 à Mexico.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document [ICC-121-0 Rev. 1.](#)

Point 2 : Admission d'observateurs

3. Le Directeur exécutif a présenté le document [ICC-121-2](#) dans lequel figurent des informations détaillées sur les observateurs souhaitant assister à la 121^e session du Conseil (Annexe I). L'annexe II contient également une liste des observateurs dont l'admission a été approuvée en 2017/18.

4. Le Conseil a approuvé l'admission d'observateurs, en plus des demandes de statut d'observateur de *Conservation International* et de la *Indo-OIC Islamic Chamber of Commerce and Industry* figurant dans le document [ICC-121-2 Add.1.](#)

5. Le Conseil a décidé que, conformément à la pratique normale, les points relatifs aux finances ne seraient pas ouverts aux observateurs.

Point 3 : Nomination des bureaux

6. Le Conseil a approuvé la ratification et la nomination des bureaux suivants proposés par les Membres :

| | Président | Vice-président |
|---|--|---|
| Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café | M. Kirill Matrenichev (Fédération de Russie) | S.E. M. Aly Touré (Côte d'Ivoire) |
| Comité des finances et de l'administration | Mme Stefanie Küng (Suisse) | Dr Emmanuel Iyamulemye Niyibigira (Ouganda) |
| Comité consultatif du secteur privé | M. Anil Kumar Bhandari (India Coffee Trust) | M. William Murray (National Coffee Association USA) |
| Comité des projets | S.E. M. Iván Romero Martínez (Honduras) | Mme Ina Grohmann (Union européenne-Allemagne) |
| Comité de promotion et de développement des marchés | M. Mitsuhiro Takayanagi (Japon) | S.E. Dr Durga Bahadur Subedi (Népal) |
| Comité des statistiques | M. Juan Esteban Orduz (Colombie) | Mme Ina Grohmann (Union européenne-Allemagne) |

Point 4 : Voix et pouvoirs

Point 4.1 : Voix pour l'année caféière 2017/18

7. Le Directeur exécutif a présenté le document [ICC-121-1 Rev. 1](#) dans lequel figure la nouvelle répartition des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2017/18, calculée conformément aux articles 12 et 21 de l'Accord de 2007.

8. Le Conseil a pris note de la situation des arriérés de contributions affectant les droits de vote au 12 avril 2018. Il a été rappelé aux Membres que seuls les gouvernements qui sont Membres de l'Accord de 2007 et qui ont payé leurs contributions peuvent participer aux réunions des comités spécialisés.

Point 4.2 : Pouvoirs

9. Le Directeur exécutif a informé le Conseil que les pouvoirs reçus des Membres avaient été examinés et jugés en bonne et due forme. Le Conseil a approuvé le rapport verbal sur les pouvoirs¹.

Point 5 : Participation à l'Accord international de 2007 sur le Café

10. Le Directeur exécutif a indiqué que le 29 mars 2018, le Secrétariat de l'OIC a reçu une communication des États-Unis d'Amérique annonçant leur retrait de l'Accord international de 2007 sur le Café. Selon les dispositions de l'Accord, le retrait prendra effet le 27 juin 2018. La communication et la réponse du Directeur exécutif ont été distribuées sous la cote [ED-2264/18](#). Compte tenu de l'importance des États-Unis dans le secteur mondial du café et de l'impact possible de ce retrait sur les travaux de l'Organisation, le Directeur exécutif a estimé qu'il était de son devoir de soumettre aux Membres une résolution du Conseil regrettant ce retrait et exhortant les États-Unis à reconsidérer leur décision. Les Membres ont demandé au Directeur exécutif de prendre contact avec les responsables gouvernementaux des États-Unis pour les informer du contenu de la résolution et leur fournir toutes les informations et toute l'assistance possibles concernant le maintien de l'adhésion à l'Organisation. Le projet de résolution a été diffusé sous la cote [WP-Council 289/18](#).

11. Le Conseil a approuvé le projet de résolution, sous réserve de l'inclusion de "et des organisations respectives du secteur privé" ([WP-Council 289/18 Rev. 1](#)) dans l'appel aux gouvernements Membres à encourager les États-Unis à maintenir leur adhésion à l'Organisation internationale du Café. Le projet de résolution a ensuite été publié en tant que [Résolution 462](#) du Conseil, dont le texte est joint aux présentes décisions. Le Conseil est également convenu d'envoyer une délégation de haut niveau de l'OIC, composée du Président du Conseil, du Directeur exécutif et de Membres intéressés, pour rencontrer des responsables américains en mai 2018.

¹ Le rapport a été diffusé ultérieurement, accompagné de la liste des délégations, sous la cote ICC-121-8.

12. Le Directeur exécutif a indiqué que, depuis la 120^e session du Conseil à Londres, la République bolivarienne du Venezuela avait adhéré à l'Organisation. Le document [ICC-121-4](#) contient un rapport sur la participation à l'Accord de 2007. À ce jour, 44 Membres exportateurs et 7 Membres importateurs ont ratifié, accepté, approuvé l'Accord ou y ont adhéré. Conformément au Plan stratégique de l'OIC visant à renforcer le dialogue avec les non-membres, le Secrétariat a pris des mesures actives pour établir des liens plus étroits avec un certain nombre de pays, et c'est un plaisir de voir des représentants de la Jamaïque et de la Chine à la réunion. Le Directeur exécutif espère que l'Organisation accueillera bientôt ces pays et d'autres pays en tant que Membres.

13. Le Conseil a pris note de ces informations et a approuvé le rapport sur la participation à l'Accord.

14. Le Conseil a ensuite pris note d'un bref rapport sur le secteur du café au Népal de M. Durga Bahadur Subedi, Ambassadeur du Népal, dont le pays a rejoint l'Organisation en octobre 2017. Bien que le Népal soit arrivé tardivement à la production de café, le pays a des plans ambitieux pour développer sa production de café et cultiver de l'Arabica de haute qualité.

Point 6 : Rétrospective 2016/17

15. Le Directeur exécutif a présenté le nouveau format de la Rétrospective, qui est plus accessible et met davantage l'accent sur les résultats et l'impact du travail de l'OIC, par opposition aux processus administratifs. La Rétrospective vise également à rafraîchir l'image de marque de l'OIC afin d'améliorer la qualité, la diversité et la portée des communications aux Membres et à toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur du café.

16. Le Conseil a pris note de la publication de la dernière Rétrospective de l'OIC et a accueilli favorablement sa nouvelle présentation et son nouveau contenu.

Point 7 : Programme des activités

17. Le Directeur exécutif a rappelé aux Membres qu'en septembre 2017, le nouveau Plan d'action quinquennal de l'OIC avait été approuvé, avec les buts stratégiques suivants :

- i. Fournir des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs
- ii. Utiliser le pouvoir de mobilisation de l'Organisation pour offrir un espace de dialogue entre les secteurs public et privé et en leur sein
- iii. Faciliter l'élaboration de projets et de programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé.

18. Il a indiqué qu'au cours des six derniers mois, le Secrétariat avait mené les activités suivantes :

- Recenser les déficiences dans le processus actuel de collecte de données.
- Réaliser des études sur "le développement des flux commerciaux du café" et "l'égalité de genre dans le secteur du café".
- Organiser des ateliers de vulgarisation sur la rouille des feuilles du caféier et le café et la santé.
- Élaborer une note conceptuelle sur le Prix d'excellence de l'OIC pour la recherche sur le café.
- Organiser la 121^e session du Conseil international du Café, qui s'est tenue dans un pays Membre
- Mener une visite préparatoire en Inde avant la Conférence mondiale du Café de 2020.
- Réaliser des missions et participer à des manifestations internationales sur le café, notamment à : Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Nicaragua, Panama, Viet Nam et à la Conférence 2018 de l'Association africaine des cafés fins.
- Mener une mission dans un pays tiers : Chine
- Élaborer un projet de protocole d'accord avec le *Sustainable Coffee Challenge*, sous les auspices de la *Conservation International Foundation*.
- Coordonner une réunion des organes internationaux de produits, qui se tiendra en mai 2018.
- Formuler une proposition de création d'un fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café (CSP-TF).
- Réaliser une analyse et un rapport sur les défis affectant le secteur du café dans certains pays d'Amérique centrale et au Mexique.
- Contacter les organisations donatrices potentielles.
- Dialoguer avec *Global Coffee Platform*, le Plan d'adaptation mondiale du café (C-GAP) et l'initiative *Sustainable Coffee Challenge*.
- Élaborer une proposition pour la campagne de la Journée internationale du Café 2018.

19. Le Conseil a pris note des informations sur le programme des activités et a félicité l'équipe de l'OIC pour les progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre du Plan d'action.

Point 8 : Rapport sur le marché du café

20. L'Économiste en chef a fait un exposé sur les perspectives actuelles du marché du café. Il a expliqué que le prix indicatif composé de l'OIC a poursuivi sa tendance à la baisse en mars 2018, baissant de 1,1 % à 112,99 cents EU la livre. Le prix indicatif composé quotidien a commencé le mois à un plafond de 115,23 cents EU la livre la livre mais a baissé pendant le reste du mois. Il a atteint un plancher de 110,73 cents EU la livre le 23 mars 2018. Hormis le 12 décembre 2017, il s'agissait de la valeur quotidienne la plus basse pour le prix indicatif composé de l'OIC depuis le 2 mars 2016.

21. Les prix de tous les groupes ont entraîné la baisse du prix indicatif composé mensuel en mars 2018. Les Doux de Colombie ont baissé de 1,4 % à 139,45 cents EU la livre en moyenne. Les Autres doux et les Brésil et autres naturels ont baissé de 0,9 % à 135,03 cents EU la livre et 119,80 cents, respectivement. À la suite de ces mouvements, l'écart entre les Doux de Colombie et les Autres doux a diminué de 15,3 % à une moyenne de 4,42 cents EU la livre. La moyenne mensuelle du groupe Robusta a baissé de 1,2 % à 88,18 cents EU la livre, inversant le léger mouvement à la hausse de février 2018. L'arbitrage moyen en mars, mesuré sur les marchés à terme de New York et de Londres, a chuté de 3,8 % à 41,80 cents EU la livre, soit son niveau le plus bas depuis juillet 2017. En outre, la volatilité intrajournalière du prix indicatif composé de l'OIC a diminué de 0,9 point de pourcentage pour s'établir à 4,3 %.

22. En termes de production, l'OIC a estimé la production mondiale de café durant la campagne 2017/18 à 159,66 millions de sacs, soit 1,2 % de plus que l'an dernier, une augmentation de 12,1 % de la production de Robusta, compensant une baisse de 4,6 % de la production d'Arabica.

23. L'Économiste en chef a conclu que le marché du café était excédentaire pour la deuxième année consécutive, la production dépassant la consommation de 778 000 sacs. Cet excédent pèse sur les prix mondiaux du café pour l'année caféière en cours. En outre, les exportations des cinq premiers mois de l'année ont augmenté par rapport à la même période en 2016/17, année au cours de laquelle des volumes d'exportation records avaient été enregistrés. Cela a exercé une pression sur les prix, car le marché était bien approvisionné au début de l'année caféière. Les réserves dans les pays importateurs ont atteint le niveau record de 26,33 millions de sacs à la fin juin 2017 et sont retombées à 25,59 millions de sacs fin septembre 2017. La dernière fois que les réserves dans les pays importateurs avaient atteint ce niveau était en juin 2009.

24. En réponse aux préoccupations exprimées par certains Membres producteurs concernant la difficulté de répondre à la demande tout en faisant face à la faiblesse des prix du café, le Directeur exécutif a expliqué que l'une des priorités de l'OIC était de veiller à ce que les Membres producteurs soient informés des tendances de la production et que, pour cette raison, il était impératif que les Membres partagent ces informations avec l'OIC en temps opportun. Pour cette raison, les rapports sur les politiques nationales du café sont un point permanent de l'ordre du jour du Conseil.

25. En réponse à d'autres questions des Membres au sujet des données sur les prix à la consommation, le Directeur exécutif a expliqué que les prix à la consommation sont publiés avec un certain décalage et ne sont normalement pas inclus dans le rapport sur le marché du café, mais l'OIC publie périodiquement des études sur ce sujet et examinera comment inclure ces informations dans son Programme des activités pour 2018/19.

26. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 9 : Comprendre la chaîne de valeur du café : passé et futur

27. À la demande de la délégation colombienne, agissant en sa qualité de coordinateur du Forum mondial des producteurs de café, M. Jeffrey Sachs s'est joint à la réunion en direct pour présenter les grandes lignes d'une étude analysant le comportement des prix du café au cours des 40 dernières années.

28. Dans son intervention, M. Sachs a présenté les objectifs de la recherche sur le développement durable de la filière café qui sera menée par son équipe au cours des prochains mois.

29. M. Sachs a d'abord donné un bref aperçu de l'état du marché du café. Il a expliqué que le secteur du café avait connu des augmentations significatives de la production, qui est passée de 60 millions de sacs au début des années 80 à plus de 150 millions de sacs aujourd'hui. Au cours de la même période, le prix réel du café a diminué, le niveau actuel de 120 cents EU la livre représentant environ un tiers du prix du café il y a 40 ans. Il a noté que le marché du café était également soumis à une forte volatilité des prix.

30. Après avoir caractérisé les tendances passées dans le secteur du café, M. Sachs a continué à développer son hypothèse de recherche. Il a expliqué qu'après plus de deux décennies de baisse des prix réels du café, le marché était susceptible d'entrer dans une période de 20 à 25 ans de hausse des prix.

31. M. Sachs a soutenu son argument en analysant les facteurs de l'offre et de la demande qui pourraient faire monter le prix d'équilibre à moyen et long terme. Du côté de l'offre, il a identifié l'impact du changement climatique comme un risque majeur. Des études ont suggéré que la hausse des températures affecterait négativement la production d'Arabica, entraînant une baisse des rendements et une augmentation des coûts de production. Alors que de vastes étendues de terres qui sont actuellement utilisées pour la production d'Arabica pourraient devenir inadaptées, les possibilités de migration de la production vers de nouvelles zones peuvent être limitées en raison de la conservation de la nature et d'autres contraintes physiques et économiques.

32. En ce qui concerne la demande, M. Sachs a suggéré que la consommation dans les marchés non traditionnels était susceptible d'augmenter de manière significative. Par exemple, avec l'augmentation des revenus et l'évolution des préférences, la consommation annuelle en Chine pourrait passer de 3,5 millions de sacs aujourd'hui à 50 millions de sacs d'ici 2030. Sur les marchés traditionnels, par exemple aux États-Unis, les consommateurs peuvent passer des boissons gazeuses au café pour des raisons de santé liées à la consommation de sucre et à la propagation de l'obésité et du diabète. Globalement, M. Sachs a identifié une tendance à l'augmentation des revenus et du niveau de vie qui était positivement corrélée à la consommation de café. Dans l'ensemble, l'impact négatif du

changement climatique sur la production de café et l'augmentation de la demande mondiale pourraient entraîner une hausse des prix du café.

33. M. Sachs a continué à présenter d'autres éléments proposés dans l'étude, notamment en analysant comment les petits producteurs de café et les ouvriers pourraient bénéficier des engagements des objectifs de développement durable des Nations Unies, en identifiant les moyens de collecter et d'agréger les données climatiques ainsi que des données de production au niveau des exploitations pour accroître la transparence dans le secteur, et en explorant les moyens de garantir que la chaîne d'approvisionnement en café soit durable, les caféiculteurs et les ouvriers étant rémunérés de manière adéquate et équitable.

34. M. Sachs a conclu sa présentation en invitant l'OIC à travailler avec le Réseau des Nations Unies pour des solutions de développement durable afin de mobiliser l'expertise scientifique et technologique mondiale pour promouvoir des solutions pratiques pour le développement durable.

35. Les Membres se sont félicités de l'objectif de l'étude, qui servira de base aux discussions futures au niveau intergouvernemental. En raison d'autres engagements, M. Sachs n'a pas été en mesure de répondre aux questions, mais les Membres ont été invités à soumettre des questions à la délégation colombienne. Le Conseil a noté que des rapports réguliers sur l'état d'avancement de l'étude seraient communiqués lors de réunions futures. Le Directeur exécutif s'est félicité de cette étude et a informé les Membres que l'OIC avait déjà fourni au groupe de recherche de M. Sachs un ensemble complet de données statistiques.

Point 10 : Études et rapports

36. L'Économiste principal a présenté les deux études suivantes menées par le Secrétariat de l'OIC :

Évolution des flux commerciaux du café (ICC-121-4)

37. L'objectif de l'étude est de présenter un tableau complet de l'évolution des flux commerciaux mondiaux du café au cours des 20 dernières années. Comparant les périodes 1992-96 et 2012-16, l'étude s'est concentrée sur le suivi de l'évolution des importations et des exportations par volume et par marché, l'analyse de l'évolution de la part de l'Arabica et du Robusta dans les exportations totales, et l'évaluation du rôle du café transformé sur l'ensemble des volumes échangés.

38. Cinq constatations principales ont été faites :

- **Au cours de la période, la production et les exportations de café ont augmenté respectivement de 61 % et 57 %.** Alors qu'une part croissante de la production totale était consommée sur le marché intérieur, créant de

nouveaux marchés pour les caféiculteurs, 72 % de la production de café vert était exportée, de sorte que le café est resté un produit de base.

- **Du côté des exportations, la tendance est à une plus forte concentration.** Au début des années 90, les dix plus gros exportateurs expédiaient 75 % du café échangé à l'échelle internationale, tandis que vingt ans plus tard, cette part est passée à 86 %. Cette tendance pourrait s'expliquer, entre autres facteurs, par des différences de coûts de production qui ont conduit à une réorientation de la production de café vers un plus petit nombre de pays. Par conséquent, une plus grande concentration pourrait accroître le risque d'approvisionnement, car la production est devenue moins diversifiée sur le plan régional et donc plus vulnérable aux chocs causés par les intempéries.
- **Du côté des importations, on observe une tendance à la diversification des marchés. Au cours des vingt dernières années, le groupe des pays qui importent des quantités importantes de café a augmenté.** Avec une demande globale croissante, l'ensemble des pays absorbant 90 % des exportations est passé de 21 à 40. L'expansion de la consommation de café dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire a ouvert de nouveaux marchés aux pays exportateurs de café. Dans le même temps, les fusions et acquisitions ont entraîné une nouvelle consolidation de l'industrie du café et accru l'influence des principaux acheteurs.
- **Alors que l'Arabica demeure le type de café dominant qui représente les deux tiers des exportations mondiales de café, les exportations de Robusta ont augmenté plus rapidement au cours des vingt dernières années.** La montée en puissance du Viet Nam, qui est devenu le deuxième producteur mondial, a accru la disponibilité du Robusta, tandis que la demande croissante des marchés émergents, où le café est principalement consommé sous forme soluble, a stimulé la demande de Robusta. En ce qui concerne l'avenir, divers facteurs détermineront la trajectoire future du Robusta. À moyen terme, le Robusta pourrait bénéficier de l'augmentation de la demande sur les marchés émergents, mais la poursuite du développement économique et l'augmentation des revenus pourraient modifier les préférences des consommateurs. Cela pourrait déclencher, à long terme, un passage du Robusta à l'Arabica, ralentissant ainsi la demande de Robusta. D'autre part, l'impact du changement climatique sur la production de café pourra être plus sévère pour l'Arabica, augmentant le coût de production et rendant le Robusta plus compétitif.

- **La part du café transformé a légèrement augmenté, mais plus de 90% des exportations de café se font encore sous forme de café vert.** La valeur ajoutée dans la chaîne d'approvisionnement du café se produit encore principalement dans les pays importateurs. Bien qu'il y ait des possibilités de croissance dans le segment des cafés solubles, le café torréfié reste largement vendu sur les marchés intérieurs en raison des limitations liées à la logistique et de la concurrence avec des marques bien établies sur les marchés traditionnels, même si le segment de niche des cafés de spécialité ouvre de nouvelles opportunités de marché.

39. L'Économiste principal a conclu que les tendances identifiées dans le cadre de cette étude continueraient à façonner le marché mondial du café à l'avenir. Dans le contexte actuel de bas prix du café et de baisse des bénéfices agricoles dans de nombreuses régions productrices, des recherches supplémentaires devraient permettre d'identifier les moyens de poursuivre l'expansion durable du secteur du café. Par exemple, il faut mieux comprendre le potentiel et les contraintes de la valeur ajoutée dans le café et la réduction et l'utilisation des déchets, l'impact du changement climatique sur les régions productrices d'Arabica et de Robusta, et comment les exportateurs pourraient se positionner soit dans le segment en expansion du café de spécialité sur les marchés traditionnels, soit dans le segment du volume dans les économies émergentes.

40. En réponse à des questions sur les données sur l'impact des règles commerciales, le Directeur exécutif a expliqué que le Secrétariat produisait périodiquement des rapports sur les obstacles à la consommation, mais qu'en raison de la lenteur des changements, il n'était pas pratique de faire rapport sur ce sujet sur une base annuelle.

41. Le Conseil a pris note des conclusions du rapport et a félicité le Secrétariat pour son travail. Les Membres ont souligné que l'accès à ce type d'expertise était un des avantages de l'adhésion à l'Organisation et que ces études devraient donc être accessibles gratuitement aux Membres, mais facturées aux non-membres comme moyen de diversifier les revenus.

L'égalité de genre dans le secteur du café (ICC-121-5)

42. Cette étude donne une vue d'ensemble de l'ampleur et des déterminants de l'écart entre les sexes dans le secteur du café, en mettant l'accent sur la partie agricole de la chaîne de valeur. Un examen des études existantes a montré que les femmes fournissent jusqu'à 70% de la main-d'œuvre dans la culture et la récolte du café, tandis que 20-35% des ménages producteurs de café sont dirigés par des agricultrices. Toutefois, par rapport aux hommes, les femmes sont confrontées à des contraintes d'accès aux facteurs de production ainsi qu'aux marchés des intrants et des extrants, ce qui entraîne une baisse de productivité. Les réponses des pouvoirs publics et les initiatives privées visant à autonomiser les femmes sont en cours d'examen.

43. L'étude conclut en suggérant des mesures concrètes sur la manière dont l'OIC pourrait promouvoir l'égalité de genre et contribuer ainsi à l'augmentation de la productivité et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, comme suit :

- **Sensibilisation au rôle des femmes et promotion d'une plus grande participation des femmes dans le café.** Sur la base de cette étude, le Secrétariat identifiera des études de cas d'initiatives promouvant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur du café. Les bonnes pratiques seront partagées entre les Membres et lors de forums politiques afin de favoriser le débat et d'encourager le développement des initiatives existantes et leur reproduction potentielle dans d'autres pays. Les études de cas seront également diffusées au moyen des médias sociaux dans le cadre de la campagne de la Journée internationale du Café 2018.
- **Mettre à profit les partenariats public-privé pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement en matière d'égalité de genre.** En collaboration avec Global Coffee Platform (GCP), l'Initiative pour un meilleur coton (BCI) et le Comité consultatif international du coton (CCIC) sous les auspices du Projet Delta (voir le Point 14.1), l'OIC participera à l'élaborera d'un cadre de mesure qui permettra aux pays Membres intéressés et à l'industrie du café de rendre compte de l'impact des actions liées au genre d'une manière harmonisée.
- **Examiner la relation entre genre et tendances de la consommation de café.** Dans de nombreux pays, les femmes sont moins susceptibles de boire du café que les hommes. Il était donc nécessaire d'approfondir les recherches sur l'écart de genre en matière de préférence. L'évolution des normes sociales et des habitudes de consommation de la population féminine pourrait entraîner une croissance supplémentaire de la demande.
- **Veiller à ce que tous les projets et initiatives de développement soutenus par l'OIC visent à traiter et fournir des solutions visant à réduire l'écart de genre dans le secteur du café.**

44. Le Conseil a pris note des conclusions de l'étude et s'est félicité des informations sur les études de cas de bonnes pratiques.

Point 11: Politiques nationales en matière de café

45. M. Emmanuel Iyamulemye Niyibigira, Directeur général de *l'Uganda Coffee Development Authority*, a fait un exposé sur la feuille de route du café ougandais. Initiée en 2014 et officiellement lancée en 2017, cette initiative découle d'une directive du Président de

l'Ouganda visant à transformer l'économie nationale en faisant passer la production de café de 3 millions à 20 millions de sacs d'ici 2020, par le biais des initiatives suivantes :

- i. Construction d'une demande structurée
- ii. Marquage du café ougandais
- iii. Soutien des entreprises locales de café
- iv. Renforcement des organisations paysannes
- v. Soutien des coentreprises
- vi. Fourniture et promotion des concessions
- vii. Amélioration de la qualité du matériel végétal
- viii. Amélioration de l'accès à des intrants de qualité
- ix. Élaboration d'un programme de financement du café.

46. Actuellement, l'impact attendu de la feuille de route est une augmentation de la production à 20 millions de sacs d'ici 2025-2030, une amélioration de trois à quatre fois le rendement, l'accroissement des moyens de subsistance de plus de 1,5 million de ménages, 1,5 milliard de dollars de recettes d'exportation par an et de 1 à 1,5 milliard de dollars de financements attirés par an.

47. Pendant l'année caféière 2016/17, la production a été de 5,2 millions de sacs, avec des exportations de 4,6 millions de sacs, faisant de l'Ouganda le 8^e producteur mondial de café en 2017 et le 2^e producteur de café en Afrique. En termes de production, 85% du café ougandais est désormais produit par des petits exploitants, le rendement moyen est de 0,6t/ha, 3,3% des exportations de café ougandais sont certifiées "durables" et la surface de production de café est de 470 678 ha.

48. En conclusion, la feuille de route du café est une initiative politique clé pour la transformation de l'économie ougandaise, promouvant de nouvelles approches innovantes pour une production de café durable. La mobilisation des ressources est essentielle pour satisfaire à la directive présidentielle, de même que les partenariats clés.

49. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 12: Conférence mondiale du Café

50. Le Directeur exécutif a indiqué qu'au cours de sa participation au Festival international du café de l'Inde à Bangalore en janvier 2018, il a rencontré le *Coffee Board of India* (organisme gouvernemental responsable du secteur du café) et l'*Indian Coffee Trust* (organisation à but non lucratif formée par diverses parties prenantes de l'industrie indienne du café) pour discuter des préparatifs de la Conférence mondiale du café en avril 2020.

51. Il a profité de l'occasion pour visiter plusieurs sites potentiels pour l'événement, et dans les mois à venir, un lieu, des conférenciers potentiels et des détails logistiques plus larges seront confirmés. D'après son expérience, il est persuadé que l'Inde réunit toutes les conditions nécessaires pour accueillir un événement magnifique.

52. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 13: Coopération avec d'autres organisations

53. Le Conseil a noté que dans le cadre de l'engagement de l'OIC à promouvoir les partenariats public-privé dans le secteur du café, le Secrétariat a été en contact étroit avec plusieurs entités, notamment l'initiative Sustainable Coffee Challenge, Global Coffee Platform et l'Association africaine des cafés fins.

Protocole d'accord avec Sustainable Coffee Challenge, sous les auspices de la Conservation International Foundation

54. Les Membres ont été invités à examiner un projet de protocole d'accord figurant dans le document [WP-Council 287/18](#). M. Herbert Lust, de *Conservation International*, a expliqué que l'objectif du protocole d'accord est de catalyser les investissements des gouvernements et de l'industrie afin de renforcer collectivement la durabilité dans le secteur mondial du café. Les principaux domaines de collaboration sont :

- Adopter et promouvoir le "cadre commun de durabilité" et contribuer à la Vision 2030
- Améliorer la collecte, l'échange, l'intégration et la diffusion de données clés sur le café
- Diffuser l'information, l'expertise technique et partager les leçons apprises
- Renforcer conjointement la demande de café durable dans l'ensemble du secteur mondial du café en présentant et en suivant les efforts de durabilité déployés par les gouvernements
- Explorer les possibilités de développer de nouvelles sources de revenus pour les caféiculteurs par le biais d'approches financières innovantes.

55. Le Conseil a approuvé le protocole d'accord proposé entre l'OIC et *Sustainable Coffee Challenge*, sous les auspices de la *Conservation International Foundation*². M. Herbert Lust a ensuite été invité à signer le protocole d'accord avec le Directeur exécutif.

Protocole d'accord avec Global Coffee Platform

56. La Directrice exécutive de *Global Coffee Platform* (GCP), Mme Annette Pensel, a été invitée à faire le point sur les actions découlant du protocole d'accord conclu entre l'OIC et GCP, approuvé et signé en septembre 2017. Il s'agit notamment du projet Delta - initiative conjointe de l'OIC, de GCP, de l'Initiative pour un meilleur coton et du Comité consultatif international sur le coton, visant à créer un cadre d'indicateurs afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et de déclencher le développement de services à valeur ajoutée pour les agriculteurs à partir de données

² Ultérieurement diffusé sous la cote [ICC-121-6](#).

(ouvertes) sur la performance. En ce qui concerne l'avenir, les initiatives de collaboration suivantes ont été planifiées:

- Collaboration stratégique:
 - Statut d'observateur de l'OIC dans la gouvernance de GPC
 - Collecte de fonds.
- Mesure de la durabilité – projet Delta:
 - Sous-comité des Membres de l'OIC.
- Participation de l'OIC aux réseaux d'action collective:
 - Genre et jeunesse: Dissémination d'outils et webinaire conjoint le 1 octobre 2018
 - Agriculture intelligente en matière de climat: contribution de l'OIC à la cartographie des initiatives sur le climat dans le secteur du café
 - Viabilité économique de la culture du café: participation de l'OIC en collaboration avec les plates-formes nationales.
- Atelier conjoint en septembre 2018:
 - Début du projet Delta
- Collaboration sur les profils de pays sur le café
- Contribution et participation de l'OIC à la Conférence mondiale sur la durabilité du café et à l'échange des plates-formes nationales: 8-10 novembre 2018, Brésil, en liaison avec la semaine internationale du café.

57. Mme Pensel a souligné la nécessité et la capacité d'agir maintenant. Le Conseil a pris note du rapport de Mme Pensel et l'a remercié.

Protocole d'accord avec l'Association africaine des cafés fins

58. Le Président de l'Association africaine des cafés fins (AFCA), M. Ishak Lukenge, a été invité à faire le point sur les activités découlant du protocole d'accord conclu entre l'OIC et l'AFCA, signé en septembre 2017. Les principaux domaines de coopération sont :

- Renforcement des capacités et initiatives de formation, en ligne ou sur place
- Sensibilisation des institutions nationales chargées de la collecte des données statistiques
- Préparation de profils de pays africains sur le café
- Présentations aux conférences de l'AFCA sur l'économie caféière
- Développement des activités, des recherches, des études et des documents concernant le café
- Élaboration de projets de mise en valeur du café et lancement d'activités conjointes de mobilisation de fonds
- Encourager les pays africains importateurs de café à adhérer à l'OIC.

59. Depuis septembre 2017:

- Le Directeur exécutif et l'Économiste en chef de l'OIC ont participé à la 15^e Conférence et exposition de l'AFCA en février 2018 et ont fait une présentation sur l'économie du café.
- L'AFCA a préparé des profils nationaux du café sur l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda qui sont actuellement au stade de l'examen et qui seront présentés lors d'une prochaine session du Conseil.
- Le premier atelier statistique pour les pays africains, qui sera piloté par le Secrétariat de l'OIC, a été prévu à Kigali (Rwanda) en février 2019.

60. Le Conseil a pris note du rapport de M. Lukenge et l'a remercié.

Point 14: Rapports des Présidents des organes de l'OIC

Point 14.1: Comité des projets

61. Le Président du Comité des projets a rendu compte de la réunion du 10 avril 2018. Le rapport a ensuite été distribué sous la cote PJ-122/18.

62. Le Conseil a noté que l'Économiste en chef avait présenté deux documents:

- Le document [PJ-119/18](#) dans lequel figure un résumé des projets parrainés par l'OIC, y compris les projets en cours d'exécution, les projets terminés et un projet approuvé par le Conseil mais toujours à la recherche de fonds pour la mise en œuvre.
- Le document [PJ-120/18](#) dans lequel figure un rapport préliminaire sur les défis auxquels est confronté le secteur du café dans certains pays d'Amérique centrale et au Mexique, sur la base des informations pertinentes fournies par les Membres. La dynamique du secteur du café dans certains pays de la région et sa contribution à leur économie ont été présentées, avant de mettre en évidence les principaux défis qui affectent la production de café. Les Membres sont invités à soumettre leurs commentaires afin de mettre à jour le rapport.

63. Le Comité a recommandé au Conseil d'approuver une proposition, contenue dans le document PJ-121/18, visant à mettre en œuvre le projet Delta - initiative de collaboration entre l'OIC, *Global Coffee Platform*, l'Initiative pour un meilleur coton et le Comité consultatif international du coton. Le Comité a envisagé la création d'un sous-comité chargé d'appuyer et de suivre la mise en œuvre du projet Delta, et plus particulièrement l'évaluation d'un projet d'indicateurs de performance en matière de durabilité. Il s'agirait d'un projet pilote sur le secteur du café au Viet Nam.

64. M. Andrea Illy, Président d'Illycaffè, a fait le point sur le Plan d'adaptation mondial pour le café (C-GAP), initiative du secteur privé visant à faire face à la menace que les changements climatiques font peser sur la production de café en tirant parti des investissements d'impact et du financement mixte. Plusieurs Membres ont exprimé leur intérêt à participer à l'initiative.

65. Le Directeur exécutif a présenté le nouveau Chef des opérations de l'OIC, M. Gerardo Pataconi. M. Pataconi a ensuite donné un bref aperçu de la nouvelle initiative du Secrétariat visant à mobiliser des partenaires de développement et des fonds pour des projets de coopération technique et d'investissement, en mettant l'accent sur la mise en réseau avec les principales organisations internationales, y compris les possibilités offertes par le 7^e cycle du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui commencera en juillet, avec un budget de 4,4 milliards de dollars.

66. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 14.1.1: Proposition visant à mettre en œuvre le projet Delta

67. Le Conseil a approuvé la mise en œuvre du projet Delta, qui figure dans le document [PJ-121/18](#), et la création d'un sous-comité chargé d'appuyer sa mise en œuvre et l'évaluation des indicateurs de performance en matière de durabilité.

Point 14.2: Comité des statistiques

68. Le Président du Comité des statistiques a rendu compte de la réunion du 11 avril 2018. Le rapport a ensuite été distribué sous la cote SC-84/18.

69. Le Conseil a noté que la Chef de la Section des statistiques avait présenté le document [SC-80/18](#) concernant le respect par les Membres du Règlement sur les statistiques.

70. Le Comité a recommandé au Conseil d'approuver une proposition de modification du Règlement sur les statistiques - Certificats d'origine (document [SC-81/18](#)) reçue de la Fédération nationale des caféiculteurs de Colombie. Les Membres ont exprimé leur soutien à la proposition, car la modification du Règlement de l'OIC offre la souplesse nécessaire pour tenir compte de l'évolution des schémas de production dans les secteurs nationaux du café ainsi que des améliorations techniques des systèmes de notification des exportations utilisés par les autorités.

71. Le Comité a pris note du document [SC-82/18](#), qui contient un rapport intérimaire sur la mise en place d'une base de données statistiques complète. Le Chef de la Section des statistiques a expliqué la méthodologie et les résultats d'une enquête qui a été mise en œuvre pour recueillir l'avis des Membres et d'autres utilisateurs des données statistiques de l'OIC, sur la pertinence des variables collectées par l'OIC, en plus de l'analyse technique en cours de la base de données mondiales de l'OIC sur le café. Les résultats de ces deux activités ont permis de moderniser le système de gestion des données afin d'accroître l'efficacité des travaux du Secrétariat et de fournir de meilleurs services aux Membres. Une proposition complète sera présentée à la prochaine session du Conseil.

72. En réponse à des demandes d'information des Membres concernant la collecte de données sur les coûts de production, le Comité a entendu des exposés de M. René León-Gómez, Secrétaire du PROMECAFE, sur une étude sur les coûts de production en Amérique centrale, et de M. Christophe Montagnon, Directeur scientifique de la recherche mondiale sur le café, sur le Programme mondial de surveillance du café.

73. Le Comité a recommandé au Conseil d'approuver la proposition de prix d'excellence de l'OIC pour la recherche sur le café figurant dans le document SC-83/18 afin de stimuler la recherche et de renforcer les liens de l'OIC avec le monde universitaire et la communauté des chercheurs.

74. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 14.2.1: Modifications du Règlement sur les statistiques: Certificats d'origine

75. Le Conseil a examiné et approuvé la proposition visant à modifier le Règlement sur les statistiques - Certificats d'origine, figurant dans le document [SC-81/18](#)³, afin de tenir compte de l'évolution des modes de production dans les secteurs nationaux du café et des améliorations techniques apportées par les autorités aux systèmes de notification des exportations.

Point 14.2.2: Prix d'excellence de l'OIC pour la recherche sur le café

76. Le Conseil a examiné et approuvé la création d'un Prix de l'OIC pour la recherche sur le café figurant dans le document SC-83/18⁴.

Point 14.3: Comité de promotion et de développement des marchés

77. Le Président du Comité de promotion et de développement des marchés a fait rapport sur la réunion du 11 avril 2018. Le rapport a ensuite été distribué sous la cote PM-56/18.

78. Afin de partager les enseignements tirés de l'augmentation de la consommation intérieure, le Comité a entendu des exposés de M. René León-Gómez, Secrétaire du PROMECAFE, sur la manière dont cette organisation utilise les ressources du Fonds spécial pour accroître la consommation intérieure de café de haute qualité dans la région (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou et République dominicaine). Cela s'inscrit dans un contexte de défis majeurs pour le secteur, notamment la faiblesse des prix par rapport aux coûts élevés, le changement climatique, les ravageurs et les maladies.

³ Ultérieurement diffusé sous la cote ICC-102-9 Rev. 1.

⁴ Ultérieurement diffusé sous la cote ICC-121-7.

79. Le Comité a également entendu un exposé de M. Keiichi Yokoyama, Président de l'Association japonaise du café (AJCA), sur les activités de relations publiques et de promotion du café de cette organisation, y compris la Journée internationale du Café. En ce qui concerne les dernières tendances de la consommation de café au Japon, la consommation est à son plus haut niveau et a augmenté consécutivement au cours des quatre dernières années, dépassant celle du thé vert et du thé noir. Avec une société japonaise vieillissante comprenant moins d'enfants, on prévoit qu'en 2020 et en 2050 35 % et 45 % de la population sera âgée de plus de 60 ans. L'AJCA cherche donc à voir comment augmenter la consommation chez les personnes âgées. M. Yokoyama s'est engagé à ce que l'AJCA continue à promouvoir la consommation et les effets positifs du café, tout en demandant aux pays producteurs de fournir un café savoureux et de qualité. Les Membres ont réagi très positivement aux activités promotionnelles du Japon, qui donnent de l'inspiration et des idées pour célébrer la Journée internationale du Café dans les pays d'origine. Les Membres exportateurs se sont également engagés à maintenir et à resserrer les liens avec le Japon en tant que pays importateur. Le Directeur exécutif a officiellement remercié l'AJCA pour son soutien financier et promotionnel à l'occasion de la Journée internationale du Café.

80. M. Gerardo Pataconi, Chef des opérations de l'OIC, a présenté la proposition visant à faire des femmes dans le café le thème de la campagne de la Journée internationale du Café 2018. Ce thème a été choisi en raison de l'importance croissante des femmes dans le café, du grain à la tasse, ce qui permet aux femmes de parvenir à l'égalité des sexes et d'accroître la productivité, l'offre et la consommation durable. Le dossier de la campagne, qui sera également utilisé pour soutenir les activités des Membres, comprendra un certain nombre d'outils promotionnels, y compris la vidéo de la JIC, le site Web, la campagne de médias sociaux, le concours de photos, les événements et l'activité médiatique. Le Comité a apporté son plein appui à la proposition.

81. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 14.4: Comité consultatif du secteur privé (CCSP)

82. Le Président du Comité consultatif du secteur privé a rendu compte de la réunion du 11 avril 2018. Le rapport a ensuite été distribué sous la cote PSCB-156/18.

83. Mme Kelleman Emanuele, Présidente de *International Women's Coffee Alliance (IWCA)*, a fait une présentation très instructive sur le café et le genre et le rôle joué par l'IWCA. Les Membres ont exprimé leur ferme soutien aux travaux de l'IWCA.

84. M. Herbert Lust, Vice-Président et Directeur général (Europe) de *Conservation International*, a fait une présentation détaillée sur l'initiative *Sustainable Coffee Challenge*, qui vise à atteindre l'objectif de faire du café un produit durable d'ici 2045. Les Membres ont exprimé leur soutien à cette initiative.

85. M. Joseph Kimenia, Vice-Président de l'Association africaine des cafés fins (AFCA), a rendu compte de l'évolution du marché africain du café du secteur privé. L'AFCA compte maintenant 12 membres et est intéressée à poursuivre sa collaboration avec l'OIC, comme en témoigne le protocole d'entente signé en septembre 2017.

86. Mme Lucy Fu, Secrétaire générale de l'Association chinoise du café, a également présenté les derniers développements de l'industrie du café en Chine. En réponse aux appels lancés à la Chine pour qu'elle devienne Membre de l'OIC, le Directeur exécutif a rendu compte d'une récente mission en Chine lors de sa participation à la première édition de la *Specialty Coffee Expo* à Pu'er, dans la province du Yunnan. Le représentant de la bourse du café du Yunnan, également présent, a indiqué qu'il assurait la liaison avec le Ministère du commerce sur la future adhésion de la Chine.

87. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 14.5: Groupe restreint du Forum consultatif

88. En l'absence du président, le Vice-Président du Forum consultatif a rendu compte de la réunion du 11 avril 2018. Le rapport a ensuite été distribué sous la cote CG-33/18.

89. Le Groupe restreint a recommandé au Conseil d'approuver la proposition relative au 8^e Forum consultatif qui se tiendra le 19 septembre 2018 à Londres pendant la 122^e session du Conseil international du Café, telle que présentée dans le document [CG-32/18](#). Le thème suggéré pour la 8^e édition du Forum est "Mettre la technologie et l'innovation au service des investissements dans le secteur du café" ; il est proposé que les participants du Forum explorent comment les technologies numériques et les nouveaux instruments de financement pourraient améliorer l'accès des producteurs au financement. Afin d'encourager le partage des connaissances et des enseignements tirés par d'autres secteurs, il a été suggéré d'inviter un large éventail de conférenciers provenant d'entreprises technologiques, du secteur financier et des institutions caféières. Pour soutenir l'organisation d'un événement ambitieux, le Secrétariat a également proposé d'explorer le parrainage de l'événement et de facturer des frais d'inscription, trois places gratuites étant allouées à chaque Membre.

90. Les Membres ont également recommandé au Conseil d'approuver la nomination de M. Ralph De Haas, Directeur de la recherche à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, en tant que quatrième conseiller du Groupe restreint, conformément au mandat dudit groupe. Alors que trois conseillers avaient été nommés lors de la réunion précédente (Mme Nancy Cheruyiot - FAST, M. Silas Brasileiro - Conselho Nacional do Café, Brésil, et M. Nicolas Tamari - Sucafina S.A.), le poste de quatrième conseiller était toujours vacant. M. De Haas est un expert en économie du développement, petites entreprises et microfinance, ainsi que dans les aspects de la finance liés au genre.

91. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 14.5.1: Nomination du quatrième conseiller au Groupe restreint

92. Le Conseil a approuvé la nomination de M. Ralph De Haas en tant que quatrième conseiller du Groupe restreint.

Item 14.5.2: Proposition relative au 8^e Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café

93. Le Conseil a examiné et approuvé la proposition tendant à ce que le 8^e Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café ait pour thème "Mettre la technologie et l'innovation au service des investissements dans le secteur du café", afin d'étudier comment les technologies numériques et les nouveaux instruments de financement pourraient améliorer l'accès des caféiculteurs au financement.

Point 15: Questions financières et administratives

Point 15.1: Comité des finances et de l'administration

94. La Présidente du Comité des finances et de l'administration a fait rapport sur la réunion du Comité des finances et de l'administration du 10 avril 2018. Le rapport a ensuite été distribué sous la cote FA-180/18.

95. Le Chef du Service financier et administratif a indiqué que les recettes pour les cinq premiers mois de l'année affichaient un excédent global de £5 670, en raison de l'adhésion du Venezuela à l'Organisation. Les dépenses pour les cinq premiers mois affichent un écart positif de £145 970 en raison des économies de personnel résultant de l'arrivée de nouveaux membres du personnel à l'Organisation, d'un calendrier de voyage des membres du Secrétariat inférieur aux prévisions et des coûts des ordinateurs qui s'inverseront dans la dernière partie de l'année. Il en résulte un excédent global de £151 640 par rapport à ce que l'on aurait pu attendre du budget. Un Membre s'est interrogé sur la possibilité de recouvrer les contributions et a demandé que cela soit reflété dans les futurs rapports sur la situation financière.

96. Le Chef du Service financier et administratif a présenté le document [FA-170/18](#), qui contient les comptes vérifiés du Fonds administratif. Les recettes ont diminué de £143 183 par rapport à l'année précédente, principalement parce que les locaux actuels n'offrent pas la possibilité de générer des recettes par la location d'installations de conférence. Les dépenses totales ont été inférieures de £120 103 par rapport à l'année précédente, en raison surtout des économies en termes de personnel. Les dépenses globales ont également été inférieures de £176 706 par rapport au budget : encore une fois, en raison des économies de personnel, de locaux et de réunions du Conseil, bien que cela ait été partiellement compensé

par un écart négatif dans les frais juridiques. Le Comité a également pris note de l'évolution du Fonds de réserve. L'augmentation globale du Fonds de réserve s'élevait à £39 256. Un Membre a demandé des éclaircissements sur la qualification des comptes par les vérificateurs. Le Chef du Service financier et administratif a expliqué que les comptes avaient été assortis de réserves en raison de la question du recouvrement des arriérés de contributions persistants de certains Membres. Il a expliqué que cette question serait traitée par le reclassement de ces dettes en vertu des normes comptables internationales et reflété en tant que tel dans les futures présentations des comptes de l'Organisation. Le Comité a recommandé que les comptes vérifiés du Fonds administratif soient approuvés par le Conseil.

97. Le Comité a également examiné les comptes vérifiés du Fonds spécial figurant dans le document [FA-171/18](#). Le principal mouvement a été le déblocage de fonds en faveur de PROMECAFE pour la région de l'Amérique latine, qui a réduit le solde d'un tiers. Le solde auprès de la banque s'élève maintenant à 923 872 dollars. Le Comité a décidé de recommander aux Membres exportateurs d'approuver les comptes du Fonds spécial et le rapport des vérificateurs des comptes.

98. Enfin, le Comité a examiné les comptes non vérifiés du Fonds de promotion figurant dans le document [FA-172/18](#) qui maintient avec un petit solde de trésorerie de 1 119 dollars.

99. Le Chef du Service financier et administratif a présenté le projet de budget figurant dans le document FA-173/18. Le retrait des États-Unis a des répercussions importantes sur le budget et, en particulier, sur les Membres importateurs. Le Comité a délibéré sur les différents scénarios présentés et une discussion s'est ensuivie sur l'impact que cela pourrait avoir sur le Secrétariat et la détérioration possible des services de base aux Membres. Après de longues discussions, il a été convenu que le Secrétariat fournirait des informations supplémentaires sur l'impact de divers scénarios budgétaires sur les services essentiels qu'il fournit aux Membres et qu'il préparerait d'autres budgets sur la base de son analyse. Des informations complémentaires fournies par le Secrétariat et examinées au cours de la semaine permettront aux Membres importateurs de demander à leurs capitales respectives des éclaircissements sur la possibilité d'augmenter leurs contributions sur la base des scénarios budgétaires révisés. Les résultats de ces consultations seront examinés lors de la prochaine réunion intersession du Comité en mai, étant entendu qu'un budget devra être adopté en septembre 2018.

100. Le Chef du Service financier et administratif a également fait rapport sur les retards de paiement des contributions, à la suite de quoi les Membres se sont déclarés préoccupés par la détérioration de la ponctualité du paiement des contributions et par le niveau actuel des arriérés de contributions. Cela a de graves répercussions non seulement sur les finances générales de l'OIC, mais aussi sur ses liquidités.

101. Le Chef du Service financier et administratif a présenté le document [FA-175/18](#) relatif aux traitements et à la base des contributions au Fonds de prévoyance pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur. Ces deux barèmes ont été révisés par l'Organisation maritime internationale. Le barème des traitements révisé a été établi sur la base du principe "ni perte ni gain" et n'entraînera aucun coût supplémentaire pour l'Organisation. Les modifications apportées aux contributions au Fonds de prévoyance entraîneraient une augmentation de 1,46 % et coûteraient £2 600 à l'OIC et pourraient être prises en charge dans le budget de l'année en cours. Le Comité est convenu de recommander l'approbation par le Conseil du barème des traitements et de la base des contributions au Fonds de prévoyance.

102. Le Chef du Service financier et administratif a présenté le document [FA-176/18](#) relatif à l'indemnité pour frais d'études pour le personnel des services organiques et de rang supérieur. Le coût de l'indemnité pour frais d'études dans le cadre du nouveau régime ne nécessiterait pas de fonds supplémentaires provenant du budget de cette année. Le Comité est convenu de recommander la révision proposée de l'indemnité pour frais d'études pour approbation par le Conseil.

103. L'Économiste principal a présenté le document [FA-179/18](#) décrivant les éléments clés et les avantages de la création d'un fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café (CSP-TF). L'objectif du Fonds d'affectation spéciale était de relever les défis du secteur du café, et des petits exploitants en particulier, en sensibilisant les donateurs potentiels et en mobilisant des ressources financières, technologiques et humaines adéquates. Le Comité est convenu de recommander la création du Fonds d'affectation spéciale pour les projets de durabilité du café pour approbation par le Conseil.

104. Le Directeur exécutif a présenté le document [ED-2263/18](#) dans lequel figure une lettre du Costa Rica et du Guatemala sollicitant un soutien financier pour financer en partie la mise en œuvre de l'étude sur l'analyse économique et politique visant à améliorer les revenus des petits producteurs de café. Le Comité est convenu de recommander au Conseil d'approuver un montant de £13 500. Ce montant serait prélevé sur les fonds alloués au Programme des activités pour l'année caféière 2017/18 pour financer partiellement l'étude.

105. Le Directeur exécutif a présenté le document [FA-177/18](#) qui contient un cadre d'établissement des rapports pour le Plan d'action quinquennal et le Programme des activités. Le Comité a examiné et approuvé le cadre proposé. Le Secrétariat fournira les données de base et les principaux indicateurs de performance pour ce cadre à sa prochaine réunion intersession.

106. Le Directeur exécutif a informé le Comité de l'examen de l'opportunité ou non de regrouper les organes consultatifs. Après discussion, le Comité est convenu que le Secrétariat poursuivrait ses travaux et ferait rapport à sa prochaine réunion.

107. Le Conseil a pris note du rapport et de la date de la prochaine réunion intersession du Comité des finances et de l'administration, prévue pour le 31 mai 2018.

Point 15.2: Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2016/17 et rapport des vérificateurs

108. Le Conseil a examiné et approuvé les comptes administratifs de l'Organisation et le rapport du vérificateur figurant dans le document FA-170/18.

Point 15.3: Révision du barème des traitements et de la base des contributions au Fonds de prévoyance

109. Le Conseil a examiné et approuvé la proposition de révision du barème des traitements et de la base des contributions au Fonds de prévoyance pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur figurant dans le document FA-175/18.

Point 15.4: Révision de l'indemnité pour frais d'études

110. Le Conseil a examiné et approuvé la révision de l'indemnité pour frais d'études contenue dans le document FA-176/18.

Item 15.5: Création du Fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café

111. Le Conseil a examiné et approuvé la création d'un Fonds d'affectation spéciale pour les projets sur la durabilité du café figurant dans le document FA-179/18.

Item 15.6: Proposition du Costa Rica et du Guatemala de demande de soutien de l'OIC pour financer une étude spécialisée visant à améliorer les revenus des petits exploitants

112. Le Conseil a examiné et approuvé la demande de soutien de l'OIC pour financer partiellement une étude spécialisée sur l'amélioration des revenus des petits exploitants, qui sera versée par l'intermédiaire de la Fédération colombienne du café Inc. qui coordonne la production de l'étude pour le compte du Forum mondial des producteurs de café. Cette décision a ensuite été publiée en tant que [Résolution 463](#) du Conseil, dont le texte est joint aux présentes décisions.

Point 16 : Fonds spécial

113. Le Conseil a noté que les ressources actuelles du Fonds spécial n'avaient été allouées qu'à PROMECAFE et que le projet devait s'achever en 2019. Les Membres producteurs d'Afrique et d'Asie ont confirmé que leurs groupes respectifs se réuniraient afin d'identifier les projets à soumettre pour examen à la réunion de septembre.

Point 17 : Mise en œuvre du Plan d'action

114. Le Directeur exécutif a présenté l'idée d'un thème annuel pour guider les travaux de l'Organisation, ce qui permettrait de rationaliser les ressources existantes mais aussi de créer des synergies entre les fonctions du Secrétariat.

115. Une approche thématique permettrait à l'OIC de s'établir en tant qu'organisation responsable de l'établissement de l'ordre du jour dans le secteur du café, de mener dans tous les forums politiques un plaidoyer pour le café fondé sur des données probantes, de débloquer le financement des projets de développement du secteur du café et d'aligner la stratégie de l'OIC sur l'Agenda 2030 pour le développement durable et le cycle de présentation de rapports.

116. À l'appui de cette proposition, un rapport phare de l'OIC refléterait le thème annuel choisi, fournissant une base analytique pour les messages clés délivrés par l'Organisation. Ce rapport serait préparé en collaboration avec des universitaires d'institutions de recherche de premier plan et fournirait des analyses et des informations plus approfondies aux Membres. Le thème annuel serait également reflété dans au moins une des manifestations régulières de l'OIC, comme les séminaires thématiques organisés pendant la semaine des réunions du Conseil ou le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café. Les projets seraient également éclairés par les conclusions du rapport phare et une attention particulière serait accordée à l'élaboration de propositions de projets reflétant le thème convenu.

117. Une communication et un dialogue accrus avec les Membres et les parties prenantes au sens large refléteraient également le thème, en plus de la campagne et du slogan annuels de la Journée internationale du Café. En ce qui concerne la structure de gouvernance, le thème annuel stimulerait également une plus grande concentration des travaux des comités et des sessions du Conseil.

118. Pour favoriser une gouvernance efficace et une communication plus étroite avec les Membres, en particulier entre les réunions du Conseil, il a également été proposé qu'un secrétaire permanent du personnel de l'OIC soit affecté à chaque comité.

119. Les axes thématiques proposés sont les suivants :

| Année caféière | Thème |
|----------------|-----------------------------|
| 2017/18 | Égalité de genre |
| 2018/19 | Changement climatique |
| 2019/20 | Innovation et technologie |
| 2020/21 | Productivité et rentabilité |
| 2021/22 | À décider |

120. Le Conseil a approuvé l'introduction d'un thème annuel pour les travaux de l'OIC et les Membres ont félicité le Directeur exécutif et le Secrétariat pour cette approche novatrice et dynamique.

Point 18 : Questions diverses

121. Au nom du Conseil, le Président a remercié le Gouvernement mexicain d'avoir accueilli la 121^e session du Conseil international du Café et les réunions connexes. Le Conseil a ensuite pris note de quelques remarques finales du Sénateur Ismael Hernández Deras - Président de la Confédération nationale des agriculteurs du Mexique, de Mme Vera Espíndola Rafael - Présidente du Comité d'organisation et du Directeur exécutif.

Point 19 : Réunions futures

122. Le Conseil a noté que la 122^e session se tiendrait du 17 au 21 septembre 2018 à l'Organisation maritime internationale à Londres.

123. Afin d'établir des relations plus étroites avec les Membres, le Plan d'action quinquennal recommandait que le Conseil se réunisse périodiquement dans les pays Membres. Suite à une invitation du Kenya, le Conseil est convenu que la 123^e session se tiendrait du 8 au 12 avril 2019 à Nairobi. Le Conseil a également noté que la 124^e session du Conseil était prévue du 23 au 27 septembre 2019 à Londres.

124. En réponse aux préoccupations exprimées par certains Membres selon lesquelles les réunions organisées dans les pays Membres entraînaient une réduction du nombre de délégués, le Directeur exécutif a confirmé que cette question serait réexaminée.

125. Les Membres ont exprimé leur gratitude au pays hôte, au Directeur exécutif et au personnel pour cet événement professionnel. Il a été constaté que l'OIC traverse un processus de transformation et qu'en tant qu'Organisation, elle bénéficie du plein appui de ses Membres.



Conseil international du Café

121^e session

9 - 13 avril 2018

Mexico (Mexique)

Résolution numéro 463

APPROUVÉE À LA TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

13 AVRIL 2018

**AFFECTATION DE 13 500 LIVRES STERLING, PRÉLEVÉES SUR
LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE CAFÉIÈRE 2017/18, POUR FINANCER EN PARTIE LA
MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE SUR L'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE VISANT À ACCROÎTRE
LES REVENUS DES PETITS PRODUCTEURS DE CAFÉ.**

LE CONSEIL INTERNATIONAL DU CAFÉ :

Tenant compte des vues exprimées lors du premier Forum mondial des producteurs de café qui s'est tenu dans la ville de Medellin (Colombie) en juillet 2017 sur la durabilité de la production de café, en particulier en termes économiques ;

Constatant la nécessité de faire face à la situation critique des prix du café et d'identifier des options susceptibles de produire des changements dans les difficiles circonstances actuelles

Prenant note des informations présentées par le Costa Rica et le Guatemala dans le document ED-2263/18 à l'appui d'une étude sur l'amélioration des revenus des petits exploitants dont l'objectif principal sera d'évaluer les moyens d'accroître les revenus et d'améliorer la viabilité économique des petits producteurs de café en analysant les mouvements et tendances historiques des prix dans la chaîne de valeur du café, en envisageant les prix futurs et les perspectives de l'offre et de la demande et en étudiant des politiques et autres solutions possibles qui permettraient d'accroître les revenus. Cette étude coûtera 190 000 dollars EU au total et devrait s'échelonner sur une période de 12 mois ;

Reconnaissant l'importance exceptionnelle du café pour les économies des pays producteurs qui dépendent largement de ce produit de base pour l'emploi et les recettes d'exportation, ainsi que pour la poursuite de leur développement social et économique,

DÉCIDE :

1. De reconnaître que la gravité de la situation des prix du café est un facteur majeur dans la situation critique qui prévaut sur le marché mondial du café.
2. De demander au Directeur exécutif de l'OIC d'affecter la somme de 13 500 livres sterling au financement partiel de la mise en œuvre de l'étude menée actuellement par le professeur Jeffrey Sachs : Analyse économique et politique visant à accroître les revenus des petits producteurs de café. Cette somme sera prélevée sur les fonds alloués au Programme des activités de l'année caféière 2017/18.